



COMMUNIQUÉ

- Sous Embargo -

GALA DES PRIX GUY-CHARTRAND : LE SERVICE DE TRANSPORTS COLLECTIFS DE LA MRC DE MASKINONGÉ REMPORTE LE COUP DE CŒUR DU JURY

Louiseville, le 15 novembre 2019. Mme Valérie Bellerose, directrice générale et l'équipe du service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé ont été récompensés hier soir lors de la 15^{ème} édition du Gala des *Prix Guy-Chartrand de Trajectoire Québec* qui se tenait à Québec au Musée national des beaux-arts du Québec.

En effet, le service de Transports collectifs était en nomination dans la catégorie *Développement et amélioration des services de transports collectifs* pour son projet d'implantation des navettes Express, en plus d'avoir remporté le *Coup de cœur du jury* pour la qualité de son projet et de sa candidature. Plus de 20 organismes œuvrant en transport au Québec avaient déposé leur candidature pour cette catégorie.

L'implantation des navettes Express

Implanté en 2018, les navettes Express offrent un service de transport régulier de la MRC de Maskinongé vers le CÉGEP de Trois-Rivières, trois allers-retours par jour, cinq jours semaine, tout en permettant à l'usager de s'arrêter sur demande au Centre hospitalier affilié universitaire régional. Celles-ci sont accessibles à tous citoyens de la MRC de Maskinongé et non seulement réservés aux étudiants. C'est également possible aux personnes voulant venir dans la MRC de Maskinongé de les utiliser. La navette Express bleu s'arrête dans les municipalités de Maskinongé, Louiseville et Yamachiche tandis que la navette Express vert s'arrête dans les municipalités de Saint-Paulin, Charette, Saint-Boniface et Saint-Étienne-des-Grès.

Trajectoire Québec et le Prix Guy-Chartrand

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transport collectif partout au Québec. Fondée en 1977 sous le nom de Transport 2000, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne. L'association agit par des représentations, des mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand. Le prix Guy-Chartrand volet Développement et amélioration des services de transport collectif est décerné à un organisme municipal, une entreprise, une institution ou une ville pour reconnaître une orientation, une planification ou une action visant le développement et l'amélioration des transports collectifs.

SOURCE : Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, téléphone : 819.840.0603, courriel : info@ctcmaskinonge.org

INFORMATIONS : Louis-Maxim Toutant, représentant marketing, Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, téléphone : 819.699.7038, courriel : projet@ctcmaskinonge.org